Caisse Nationale de l’Assurance Maladie

Administration

Depuis près de 80 ans, l’Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches maladie et accidents du travail / maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l’ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels… et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l’accès universel aux droits et permettre l’accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l’efficacité du système. Elle s’appuie pour cela sur l’expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs.

- **CHIFFRE D’AFFAIRES : N/A**
- **PRÉSENCE À L’INTERNATIONAL : Non**
- **82 000 COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES**

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Bouger c'est bon pour la santé

POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Partenaire de la Grande Cause Nationale 2024 « Bouge chaque jour ! », l'Assurance Maladie souhaitait au travers de cette série de podcast sensibiliser ses parties prenantes à l'importance de l'activité physique pour la santé et faire connaître ses actions sur ce domaine. Plus largement, la création de ce podcast s'inscrit dans la volonté de valoriser son positionnement d'émetteur de référence porté par le site ameli.fr au travers de la diffusion de podcasts via une chaîne hébergée sur l'espace institutionnel du site.

Toujours en cours - 09-2024 - Budget : 61 750€

Le budget comprend :
• 36 300€ HT pour le cadrage de la série et la production des 5 épisodes
• 25 540€ HT prévus pour la sponsorisation via la plateforme Acast (à ce jour, environ 20 000€ utilisés)

Caisse Nationale de l’Assurance Maladie

Bouger c'est bon pour la santé

POUR QUI ?

Conçu pour valoriser le positionnement de l’institution sur la question de l’activité physique et promu sur les réseaux institutionnels de l’Assurance Maladie (Linkedin, X), le podcast s’adresse en premier lieux à l’écosystème de la santé : institutions, associations, professionnels de santé et collaborateurs de l’Assurance Maladie. Réalisé avec un grand souci de pédagogie et mis à disposition sur toutes les plateformes d’écoute, il adresse également le grand public avec une vocation de sensibilisation.

COMMENT ?

Nous avons repris certains des éléments qui avaient fait le succès de notre précédent podcast « De l’autre côté de l’écran » : une voix off rassurante et pédagogique qui explicite les enjeux et accompagne l’auditeur, des interviews d’experts enregistrées séparément en studio et une grande attention à la qualité de la réalisation sonore. Nouveauté, pour trois des cinq épisodes, nous avons introduits un nouveau format de reportage illustrant les propos d’experts avec recueil de témoignage in situ pour rendre plus concret et plus humain le contenu du podcast.

Caisse Nationale de l’Assurance Maladie

Bouger c'est bon pour la santé

LES RÉSULTATS

Efficacité/engagement :
Un fort résultat en termes d’audience avec un seuil de 25 000 écoutes rapidement dépassé pour le premier épisode, porté il est vrai par l’une des « stars » du domaine, le professeur François Carré, président du collectif Pour en France en forme. Le podcast a ainsi dépassé dès le deuxième épisode l’audience de 5 épisodes de notre précédent podcast. Aujourd’hui, il comptabilise un total de plus de 70 000 écoutes sur le 3 premiers épisodes (les deux derniers étant encore à paraître en février). Sur les réseaux sociaux, les publications afférentes ont été bien accueilli avec 58 000 impressions.

PROCESS DE COMMUNICATION RESPONSABLE

Le podcast est en lui-même un média relativement sobre en terme de consommation énergétique et de contribution à l’effet de serre. Pour les reportages, nous avons réalisé l’un des reportages en région parisienne et les transports nécessaires aux deux autres ont été réalisés en train, transports en commun et co-voiturage. Nous avons priorisé, pour les interview d’intervenants extérieurs des déplacements déjà programmés en région parisienne pour ne pas multiplier les voyages.